



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 5 JUILLET 2019

N°51-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	FINANCES Participation financière aux frais de scolarité - Commune de Nort-sur-Erdre
Présents	10	
Votants	14	

◇ Convocation du 28 juin 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Étaient présents : Mmes Monique JAMIN, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Dominique GUICHARD, MM Eric MADEC-PREVOST, Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, Cécilia BRIAND, Déborah MELISSON

Procurations : Lionel TRIVIERE donne pouvoir à Gwénaél CRAHES
 Anita LEPAGE « Monique JAMIN
 Bénédicte LECERF-CARCOUËT « Dominique GUICHARD
 Cécilia BRIAND « Lydia LEBASTARD

✍ Nicolas BODINEAU a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la commune de Nort-sur-Erdre sollicitant une participation pour deux élèves de la commune scolarisés à l'école publique de Nort-sur-Erdre.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, vote la participation suivante :

	Participation 2019 (en €)
Commune de Nort-sur-Erdre - Participation aux frais de scolarité de deux élèves scolarisés en CE2 (année scolaire 2018/2019)	327,98

Les crédits nécessaires sont prévus au B.P 2019 **article 657348**

Pour extrait conforme, le 8 juillet 2019

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué

Anita LEPAGE